



Objet : Recrutement Section Sportive Natation Collège Livaudières

Madame, Monsieur,

Un partenariat existe depuis de longues années entre le collège des Livaudières et le Club Nautique du Pays de Loudéac. Cette section sportive, labellisée par l'Education Nationale, permet aux élèves de bénéficier d'horaires aménagés sur le temps scolaire pour pouvoir s'entraîner 2 fois dans la semaine.

Ces séances sont encadrées par l'entraîneur du CNPL, diplômé d'Etat (BEESAN). Ces nageurs sont donc nécessairement licenciés au CNPL pour la saison en cours.

Afin de pouvoir intégrer cette section, une rencontre, au préalable, est obligatoire entre le nageur et les parents avec l'entraîneur du club. Si un avis favorable est donné par le club, la validation de l'entrée dans la section est cependant confirmée par le collège qu'après examen du dossier scolaire par l'équipe pédagogique.

Pour plus de renseignements ou si vous êtes intéressés, contactez nous au : 06 02 62 39 11 ou à l'adresse mail suivante : [entraîneur.cnploudeac@sfr.fr](mailto:entraîneur.cnploudeac@sfr.fr)

Sportivement,

Sébastien Duault  
Entraîneur du CNPL